

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

COMMISSION

LXème séance

Samedi 20 juin 1959, à 10 heures 30, 1 rue Defacqz, Bruxelles.

PROCES-VERBAL

=====

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la dernière Assemblée.
2. Approbation de la situation financière et du Compte des Recettes et Débours arrêtés au 31 décembre 1958.
3. Approbation du rapport annuel pour l'exercice 1958.
4. Activité de l'Institut depuis la dernière séance.
5. Divers.

PRESENTS

MM. V.VAN STRAELEN
M. VANDEN ABEELE

Président
Délégué du Ministre du Congo Belge et
du Ruanda-Urundi

le Comte A.de BEAUFFORT

A.BECQUET

R.BOUILLENNE

A.DUBOIS

P.DINGENS

F.JURION

M.MAQUET

R.MAYNE

R.P. G.MOSMANS

E.STOFFELS

E.VAN CAMPENHOUT

Ch.VANDER ELST

W.ROBYNS

Membres

Secrétaire de la Commission

Assistent à la séance

MM. P.STANER

Inspecteur Royal

M.MICHA
H.DE SAEGER
G.NUYTEN

Conservateur en Chef des Parcs
Nationaux du Congo Belge
Secrétaire du Comité de Direction
Chef du Secrétariat administratif

EXCUSES OU ABSENTS

MM. Horace M. ALBRIGHT
P. BRIEN
J. J. BOUCKAERT
C. CAMBOURNAC
R. L. E. DRESCHFIELD
M. DUBUISSON
le Baron van HARINXMA thoe SLOOTEN
J. - P. HARROY
H. KOCH
G. MANGENOT
P. MARTENS
Th. MONOD
G. MORTELMANS
Fairfield OSBORN
T. PHILIPPS
J. - L. TROCHAIN
The Marquess of WILLINGDON

Membres

La séance est ouverte sous la présidence de M. V. VAN STRAELEN.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE.

Le Procès-Verbal de la LIXème Assemblée Générale, tenue le 20 décembre 1958, est approuvé.

2. APPROBATION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU COMPTE DES RECETTES
ET DEBOURS ARRETES AU 31 DECEMBRE 1958.

Le rapport et le procès-verbal remis par le Comité Financier sont examinés.

Au Procès-Verbal de la séance tenue par le Comité Financier le 16 avril 1959, la pertinence de la remarque faite à propos de l'incidence des frais de loyer sur les travaux scientifiques est soulignée. Cette remarque sera communiquée à M. le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Il est également noté que le rapport du Comité Financier conclut à la tenue parfaite de la comptabilité.

RESOLUTION N° 146.- La situation financière et le compte des recettes et profits arrêtés au 31 décembre 1958, sont approuvés tels qu'ils figuraient en annexe à l'Ordre du Jour.

3. APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL.

RESOLUTION N° 147.- Le projet de Rapport annuel, tel qu'il était annexé à l'Ordre du Jour est examiné et approuvé. Il sera transmis sous cette forme à M. le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

4. ACTIVITE DE L'INSTITUT DEPUIS LA DERNIERE SEANCE.

PERSONNEL DE L'INSTITUT

a) Personnel administratif

M. H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a assuré la gestion des services administratifs pendant la période sous revue.

b) Personnel scientifique

La mission d'exploration du Parc National de la Kagera ayant dû être interrompue par manque de crédits, il a été mis fin à l'engagement de M. A. BREULS de TIECKEN, assistant à la mission. Il a rejoint la Belgique le 4 avril 1959.

c) Personnel d'Afrique

M. G. ROUSSEAU, Conservateur-adjoint à la Station de Rumangabo, est rentré en congé régulier le 25 mars 1959. Il a été remplacé à partir du 15 mars par M. M. HEINE, Conservateur-adjoint à la Station de la Rwindi. Ce dernier a demandé la résiliation de son contrat d'engagement vers le 15 août 1959. Cette démission a été acceptée.

M. P. BAERT, Délégué aux visites, a rejoint la Station de la Rwindi le 25 février 1959, après une prolongation de congé sur ordre médical.

M. C. FRANCCART, Chef de Poste au Parc National de l'Upemba est rentré en congé le 8 mai 1959.

A ce jour la situation du personnel se présente comme suit :

M. M. MICHA, Conservateur en Chef.

PARC NATIONAL ALBERT - Station de Rumangabo

MM. M. MICHA, Conservateur du Parc National Albert

G.ROUSSEAU, Conservateur-adjoint (en congé)
M.HEINE, Conservateur-adjoint
P.BOUCKAERT, Chef de Poste

- Station de la Rwindi

MM. C.CORNET d'ELZIUS, Conservateur-adjoint
P.BAERT, Délégué aux visites

- Station de Mutsora

M. O.KINT, Conservateur-adjoint

PARC NATIONAL DE LA KAGERA

MM. J.HAEZAERT, Conservateur
D.PHILIPPET, Chef de Poste

PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

MM. A.ORY, Conservateur-adjoint
Conservateur a.i. du Parc National
de la Garamba
F.MIESSE, Chef de Poste

PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

MM. P.MARLIER, Conservateur du Parc National de
l'Upemba
J.de WILDE, Conservateur
A.BOURY, Conservateur-adjoint
C.FRANCART, Chef de Poste (en congé)

e) Missions scientifiques

Au Parc National de la Kagera, M. J.LARUELLE, chargé de mission de l'Institut, a poursuivi sa prospection pédologique qui lui a permis de couvrir une grande partie de ce Parc National à l'exception des plaines centrales. Il s'est rendu ensuite au Parc National Albert, où il a effectué des observations dans la plaine des Rwindi-Rutshuru, particulièrement dans les régions où la végétation est soumise au broutage des hippopotames. A titre de comparaison il a procédé à des investigations similaires au Queen Elisabeth National Park. De cette exploration il a rapporté quelque 400 échantillons de sol qui s'ajoutent aux 1.200 échantillons recueillis au Parc National de la Kagera.

Après avoir réalisé une excursion pédologique dans le Nord-Est et le Nord du Congo Belge, en compagnie de M. DECRAENE, Ingénieur agronome principal, avec lequel il travaille en collaboration, M. LARUELLE est rentré en Belgique le 6 mai 1959. Son périple dans le Nord-Est lui a permis de recueillir des données qui lui permet-

tront de compléter l'étude micropédologique des sols du Parc National de la Garamba à laquelle il travaille depuis plusieurs années.

M. J.VERSCHUREN, chargé de mission permanent, a poursuivi le programme d'observation des grands mammifères du Parc National Albert mis au point par le Dr. F.BOUURLIERE. Une importante documentation a été ainsi réunie dont le dépouillement est réalisé au fur et à mesure par le Dr. BOUURLIERE. Celui-ci se rendra sur place au cours de l'année, pour mettre au point les données de cette étude réalisée en collaboration.

Il convient de souligner la grande activité de M. VERSCHUREN. En plus des observations permanentes de la faune, il a réalisé plusieurs expéditions au Ruwenzori, dans la Haute et la Moyenne Semliki ainsi que dans l'Ishasha. Il a notamment prospecté la région forestière de la Semliki et estime que la forêt dense y est moins étendue qu'on ne l'avait supposé. A cette occasion, il s'est inquiété de la présence de l'Okapi et a pu recueillir des témoignages certains de son existence, mais uniquement dans les régions situées sur la rive gauche de la Semliki. M. VERSCHUREN a relevé la présence du chevrotain aquatique dans cette région boisée, espèce qui n'avait pas encore été signalée au Parc National Albert. Un rapport a été établi sur les causes de la limite de dispersion des crocodiles et M. VERSCHUREN l'attribue essentiellement à des facteurs topographiques.

Ce chargé de mission a également procédé à un recensement des hippopotames dans la rivière Rutshuru entre May-ya-moto et Nyamus-hengero, soit sur la majeure partie de son trajet dans le Parc National Albert. Ce recensement, effectué avec autant de soin que possible, aboutit à un total de 4.440 têtes. Un recensement aussi précis n'avait jamais été effectué, mais le chiffre obtenu est assez conforme aux estimations faites antérieurement.

M. J.EMLEN, Professeur de Zoologie à l'Université de Wisconsin et son collaborateur M. G.SCHALLER, effectuent une étude approfondie des moeurs des anthropoïdes et tout particulièrement des gorilles de montagnes. Ils ont été autorisés à procéder à des investigations au Parc National Albert dans les secteurs Mikenokarisimbi et le Tshiaberimu.

Durant environ quatre mois, M. K.CURRY-LINDAHL, Directeur de la Section des Sciences naturelles du Musée de Stockholm, accompagné de M. B.KULLENBERG, Professeur d'entomologie à l'Université d'Uppsala, ont séjourné au Parc National Albert et au Parc National de la Kagera.

Afin de permettre à M. CURRY-LINDAHL de compléter les données écologiques qu'il a recueillies suite à la mission dont il avait été chargé en 1951, il a été autorisé à effectuer les observations

et les récoltes nécessaires à ses études. Il a étendu ses observations sur les oiseaux paléarctiques migrateurs, sur plusieurs questions relatives à la synécologie des grands mammifères à populations denses, la thermo-écologie des reptiles, la micro-écologie des amphibiens et la biologie des Protoptères.

M. Robert F. INGER, Conservateur des Reptiles et Amphibiens au Chicago Natural History Museum a été chargé d'une mission, d'une durée de trois mois, au Parc National de la Garamba, où il est arrivé fin février. En vue de l'étude des collections recueillies par la Mission d'exploration du Parc National de la Garamba, le programme de la mission de M. INGER comprend une étude détaillée des habitats des Amphibiens, de leurs lieux de multiplication, des cycles d'activité quotidienne, la thermographie, les manifestations vocales. Il est assisté par madame INGER notamment pour les enregistrements vocaux et l'étude des larves de batraciens.

ACTIVITE GENERALE

Situation budgétaire

Les crédits accordés pour 1958 n'ayant pu dépasser ceux de 1957, il en est résulté une diminution des possibilités et le report de certains engagements sur le budget de l'exercice 1959. Celui-ci, fixé au chiffre antérieur, se voit réduit en conséquence et d'inévitables augmentations de dépenses rendent la gestion difficile pour l'année en cours.

Création d'un nouveau Parc National dans le District de la Tshuapa

Suivant certaines informations reçues, les enquêtes de vacance de terre sont terminées dans la région du nouveau Parc National en région forestière. Par suite, semble-t-il d'une mauvaise interprétation de la part des autochtones, une opposition a été rencontrée pour certains blocs. Cet obstacle semble cependant pouvoir être surmonté, des instructions ayant été données pour expliquer aux populations intéressées que les terres en cause ne leur sont pas retirées.

Création d'un Parc National dans la région de la Maïko

Pressenties, les autorités locales n'ont soulevé aucune objection au projet de créer un Parc National dans la région de la Maïko. Ce projet n'a cependant pas encore reçu l'accord des Autorités supérieures.

Congrès Panafricain de Préhistoire

Etant donné son caractère de propagande et de rayonnement pour la science belge, une excursion au gîte mésolithique d'Ishango a été autorisée en faveur des participants au IVème Congrès Panafricain de Préhistoire qui se tiendra à Léopoldville au mois d'août 1959.

Grâce à une intervention financière de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, M. J. de HEINZELIN se rendra sur place pour guider cette excursion, assisté par M. SPLINGAER, technicien à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

M. de HEINZELIN profitera de la remise à jour des fouilles pour compléter son matériel d'étude.

Photographies aériennes

L'Institut Géographique du Congo Belge a réalisé la couverture photographique d'une région dans laquelle le Parc National de la Kagera se trouve entièrement englobé, ainsi que d'une partie du secteur du Nyamuragira. Ces photographies constituent une remarquable documentation pour les observations au sol de la couverture végétale et des passées d'animaux. L'Institut n'ayant pu obtenir des reproductions gratuites de ces photographies, cette documentation sera acquise à l'aide d'un subside sollicité auprès de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Centre National de Vulcanologie

Indépendamment de l'Institut, un Centre national de Vulcanologie a été créé dont l'objectif évident est centré sur les volcans du Parc National Albert.

Exploration du volcan Nyiragongo

Une expédition d'échantillonnage minéralogique du cratère du volcan Nyiragongo avait été prévue. Ce projet n'a pu être réalisé à la suite d'une opposition rencontrée au sujet de l'emploi d'un matériel laissé sur place par l'expédition réalisée, en août 1958, sous les auspices de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale.

Film de la Fondation Scientifique Internationale.

Une démarche a été faite en vue d'obtenir les séquences cinématographiques enregistrées dans les Parcs Nationaux du Congo Belge et qui n'ont pas été utilisées pour le montage du film "Les Seigneurs de la Forêt", réalisé par la Fondation Internationale Scientifique. Cette démarche est restée sans suite jusqu'à présent.

Déplacement des services vers l'Afrique.

Suite à la demande du Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, les possibilités de déplacer les services métropolitains de l'Institut en Afrique ont été étudiées. L'organisation de l'Institut et la faible importance de son personnel métropolitain ont fait conclure à l'impossibilité de déplacer des services au Congo Belge dans les conditions actuelles.

Incidences du nouveau statut du personnel

Un nouveau statut du personnel de l'Administration d'Afrique a été déterminé par Arrêté royal du 13 janvier 1959. L'Institut a été informé qu'il est tenu de s'aligner sur les dispositions de ce statut. Cette situation entraînera un accroissement assez sensible des charges, notamment à la suite de la réduction des termes de service dont la durée est portée à deux ans.

Compte tenu de l'effectif peu élevé des agents d'Afrique, cette mesure entraînera des difficultés d'administration dans les années à venir.

Statut des stations situées dans un Parc National

Les nécessités de l'administration des Parcs Nationaux entraînent à déroger aux dispositions du décret constitutif notamment en ce qui concerne les activités imposées dans les stations et la présence des visiteurs. Tel est le cas pour les stations de la Rwindi et de Lusinga.

Il a été envisagé de soustraire ces deux stations aux effets du décret. Un arrêté royal sera demandé pour la station de la Rwindi et lors de la rectification officielle des limites du Parc National de l'Upemba, les limites nouvelles exclueront la station de Lusinga.

Termes du Conservateur en Chef

Considérant les obligations que lui imposent ses fonctions et aussi la nécessité de contacts directs avec le Comité de Direction, il a été décidé de limiter les termes du Conservateur en chef à dix-huit mois. Cette mesure aura pour avantage de réduire la durée des absences pour congé régulier.

Affaire GILLET

L'ancien conservateur-adjoint J.GILLET qui avait intenté une action en dommages et intérêts contre l'Institut, pour rupture de contrat, a été débouté de sa demande en appel. Le jugement rendu fait jurisprudence.

Inspections du Conservateur en Chef

Au cours du semestre écoulé le Conservateur en Chef a inspecté toutes les stations, quelques unes à plusieurs reprises. Il a été amené à relever certaines faiblesses et a pris les mesures que les circonstances imposaient. Des directives précises ont été données notamment en ce qui concerne la surveillance et l'emploi du charroi automobile.

Parc National Albert

Station de Rumangabo

Au cours d'une inspection de la zone de Ruhengeri-Kinigi-Tsharubindi, le Conservateur en chef a constaté que sans discernement tous les bambous se trouvant dans la région du Mulera, dont la rétrocession aux pasteurs ruandais était envisagée, ont été coupés ainsi que des arbres. Des layons ont été établis dans cette région en vue de l'établissement de champs de pyrêthre. Toutefois ces travaux sont actuellement arrêtés en attendant la légalisation de la rétrocession. Ces champs de pyrêthre doivent constituer un stade de transition devant conduire à la formation de pâturages. Ces régions du Tamira et du Mulera restent les parties névralgiques des secteurs sud du Parc National Albert. Devant l'attitude agressive des pasteurs banyaruandais et le doute soulevé à propos de leurs droits, la surveillance dans cette partie du secteur du Mikeno est rendue impossible. Malgré les avertissements qui ont été donnés, on ne semble pas réaliser la gravité des conséquences qu'entraînera la disparition des forêts dans ces régions montagneuses.

Des familles banyaruandaises avaient été installées au Congo Belge dans la région de Bishusha. Ces familles ont abandonné ces terres nouvelles pour s'installer dans la région libérée du Parc National Albert alors que celle-ci était destinée aux besoins des populations locales. Les Autorités ont pris des mesures pour que ces familles se retirent dans d'autres régions.

L'absence de disposition légale retranchant quelque 7.000 hectares du Parc National Albert crée une situation ambiguë pour l'Institut. Une contrebande toujours intense, pratiquée entre l'Uganda et le Ruanda, est toujours signalée; elle ne provoque aucune mesure de répression.

Dans tous les secteurs sud des dispositions ont été prises pour améliorer le rendement des patrouilles de surveillance.

L'Administration entreprend l'élargissement de la route Goma-Rutshuru. L'Institut s'est toutefois opposé aux empiètements sur le territoire du Parc National Albert que cet élargissement pourrait entraîner.

A l'encontre de ce qu'il était supposé le projet d'irrigation des terres au Nord de Rutshuru est poursuivi. Cette irrigation sera assurée par les eaux de la Rutshuru dont le captage s'effectuera dans le Parc National et devra entraîner une rectification des limites.

Afin de rationaliser l'entretien des véhicules, cet entretien a été confié, par contrat, à un spécialiste chargé de visiter régulièrement les trois stations du Parc National Albert.

Station de la Rwindi

L'Institut a été informé que la Compagnie Minières des Grands Lacs envisagerait d'exploiter des gisements de carbonatites, situés à la Luesha, affluent de la rivière Rwindi, à 4 kilomètres des limites du Parc National Albert, en vue d'extraire spécialement le pyrochlore et l'apatite.

Le traitement des gangues par lavage amènerait d'importants apports dans les eaux de la Rwindi dont ils modifieraient la composition. La répercussion qu'aurait une telle exploitation sur la flore et la faune de la plaine de la Rwindi impose de s'opposer énergiquement à ce projet.

Suite à l'avis de M. le Conservateur en Chef, la vitesse maximum des véhicules dans les Parcs Nationaux ouverts à la circulation des visiteurs est fixée à 40 kms à l'heure. Les plaques de signalisation nécessaires sont fabriquées sur place.

Afin de vulgariser la connaissance de la flore et de la faune des Parcs Nationaux parmi les visiteurs et de disposer d'un instrument d'instructions pour les gardes, des expositions d'histoire naturelle seront aménagées dans les stations de Rumangabo et de la Rwindi. Les opérations de recensement de la faune des grands mammifères de la plaine des Rwindi-Rutshuru se sont poursuivis régulièrement. Le Conservateur-adjoint en charge des secteurs centre procède à l'étude statistique de ces recensements dont les éléments sont transmis au Dr. F. BOURLIERE en vue de leur analyse pour un mémoire, en cours de préparation et qui constituera probablement la plus importante étude réalisée sur la faune de l'Afrique centrale.

Les travaux de constructions se sont poursuivis suivant le programme prévu. Un ralentissement est à craindre si les crédits sollicités ne sont pas obtenus à brève échéance, ce qui entraînerait également le licenciement du conducteur de travaux.

Plusieurs nouveaux pavillons pour visiteurs ont été mis en service et la construction d'une habitation pour le conservateur-adjoint a été mise en chantier. Le camp pour les visiteurs est pratiquement terminé. L'activité future se portera principalement sur les constructions des bâtiments de la station et ceux de la cité pour le personnel congolais.

Station de Mutsera

Le problème posé par le remplacement du chef de poste n'a pu encore être résolu et sera examiné avec le Conservateur en chef lors de son séjour en Belgique. Il ressort des inspections faites par ce dernier que l'administration des secteurs nord laisse à désirer. Des mesures devront être envisagées à cet égard.

Les actes de braconnage sont très fréquents dans les régions avoisinant la Semliki. Dans ce domaine une recrudescence est à prévoir consécutive à l'augmentation des populations aux abords du Parc National. La multiplication des plantations européennes dans la région ainsi que l'extension de la culture cotonnière sont à l'origine du développement de la population. Cette situation constitue une très grave menace pour la faune de la Semliki dont les troupeaux se déplacent régulièrement vers les contreforts du Ruwenzori, précisément dans une région où précédemment les populations indigènes étaient rares ou inexistantes.

La circulation des grands mammifères dans la partie située à l'Est de la route Beni-Kasindi, entre la piste de Rugetsy et le poste frontière, a été étudiée. Les passages ont été situés sur une carte afin d'obtenir la collaboration de l'Administration et de la Cotonco pour que des champs ne soient pas installés sur les passages habituels.

Malgré l'intervention de l'Institut, les populations de l'enclave des Watalinga ne bénéficient toujours pas du poisson pêché à Kiavinyonge. Cette lacune contribue à maintenir chez ces populations une attitude hostile à l'égard du Parc National.

Pour conserver une entière indépendance, l'Institut assumera seul l'entretien de la piste conduisant à la pêcherie de Kiavinyonge, de Kambukabakali à Ishango.

Afin d'améliorer les conditions de séjour, un réfrigérateur est mis à la disposition des visiteurs à Ishango. Le prix des logements a été porté de 50 à 80 Fr par nuit et par personne.

Parc National de la Kagera

Le braconnage sévit toujours au Parc National de la Kagera et est dû en grande partie à des Banyambo qui se sont retirés au Karagwe lors du déplacement de ces populations. Ces indigènes viennent en nombre piéger les crocodiles et constituent des éléments dangereux pour la surveillance. La vigilance du Conservateur qui, sans relâche, se déplace dans ces régions, contribue à éviter que le braconnage ne prenne des proportions désastreuses.

A plusieurs reprises le Conservateur a été obligé de dresser procès-verbal à charge d'Européens qui s'étaient rendus responsables d'infractions en matière de chasse dans la réserve intégrale de chasse bordant la limite occidentale du Parc National de la Kagera.

Les rhinocéros réintroduits sont fréquemment aperçus et se trouvent apparemment dans de bonnes conditions physiques. Les pourparlers pour la capture d'un rhinocéros mâle pour compléter l'effectif ont repris. Cette opération pourra probablement être réalisée au cours de l'année.

Afin d'éviter des différends ultérieurs, le Conservateur a délimité la parcelle du poste douanier de Kakitumba, considérée comme limite du Parc National et dont le statut n'avait pas été déterminé jusqu'à présent.

M. le Vice-Gouverneur J.-P. HARROY, Gouverneur du Ruanda-Urundi, est intervenu pour demander un accroissement des facilités accordées aux visiteurs, en remplaçant la piste unique actuelle par un circuit. Avant de marquer accord sur ce projet le Conservateur en Chef a été chargé d'étudier la question sur place. Ses conclusions sont plutôt défavorable à la création de ce circuit et il propose plutôt l'aménagement de la piste actuelle pour en permettre l'accès toute l'année.

Dans le domaine des constructions on note le complet achèvement du camp des gardes. Les travaux se poursuivent à la cité des travailleurs où trois bâtiments de 4 logements sont en cours.

Le Guest-House construit à l'initiative du Gouvernement du Ruanda, à Gabiro, a été ouvert au public. Ces installations dégagent la station de Gabiro-Parc de la servitude que constituait l'accueil des visiteurs.

Parc National de la Garamba

D'après des nouvelles officieuses le Gouvernement soudanais aurait établi une réserve intégrale en bordure du Parc National de la Garamba. Suivant les dires des gardes cette disposition serait réelle car un garde-chasse soudanais résiderait à deux kilomètres de la limite.

Un nouveau poste de garde a été installé à la Pidigala afin de compléter le dispositif de surveillance dans la région frontrière. Un autre poste a été installé à l'Aru.

Dans l'ensemble la situation est bonne, mais le Conservateur en chef souhaite voir le Conservateur porter ses efforts en dehors des pistes et le chef de poste participer activement à la surveillance.

Une épizootie a été constatée parmi les buffles, mais elle ne paraît pas avoir pris de proportions inquiétantes.

La construction d'habitations pour les travailleurs se poursuit. La maçonnerie d'une chapelle-école est terminée.

Le Gouvernement de la Province orientale et plusieurs membres du Conseil Supérieur du tourisme, appuyés par le Gouvernement Général, souhaitent l'ouverture du Parc National de la Garamba à la circulation des visiteurs. La demande a été envisagée favorablement mais l'établissement d'un circuit de visite, partant de Nagero pour aboutir à Gangala-na-Bodio, ainsi que l'augmentation de

l'effectif de surveillance nécessite des crédits dont l'obtention conditionne cette réalisation.

Parc National de l'Upemba

En vue de la création d'une deuxième station chargée de l'administration de la partie sud du Parc National de l'Upemba, le choix d'un emplacement s'est définitivement porté sur le site de Kayo à environ une dizaine de kilomètres de Lubudi. Pour permettre d'entamer les travaux nécessités par l'installation de cette station et assurer une surveillance plus effective de ce secteur, le Conservateur-adjoint a été détaché à Lubudi où une habitation est louée à son intention en attendant qu'il puisse se loger dans les bâtiments de la station. Une demande de concession a été introduite.

Tout le nouveau dispositif de surveillance a été mis en place et semble donner des résultats heureux. Le Conservateur en chef note une amélioration manifeste de l'attention apportée au contrôle de la surveillance. Les procès-verbaux dressés pour infraction sont suivis et en règle générale les délinquants sont punis. L'Administration, suite à des observations qui avaient été faites, a pris des dispositions pour réprimer le braconnage dans les régions avoisinant les limites du Parc National.

Incontestablement les autorités locales manifestent une attitude plus compréhensive.

Le problème du règlement des droits indigènes reste cependant toujours sans suite. Faut-il rappeler que le Parc National de l'Upemba est actuellement créé depuis 20 ans et que l'inexplicable absence de décision, à l'égard de ce problème, réduit chaque jour la possibilité de lui apporter une solution qui ne soit pas au détriment de ce sanctuaire. Deux ans se sont écoulés depuis les travaux de la Commission chargée de fixer les limites du Parc National; depuis lors la situation a continué à se dégrader.

Les travaux de construction de la cité pour les travailleurs congolais se sont poursuivis à Lusinga. Cette cité devra être terminée au cours de l'année afin de reporter tout l'effort vers la construction de la station sud.

L'embarcation à moteur se trouvant au lac Upemba a été remise en ordre de marche afin d'être revendue pour être remplacée par une embarcation plus rapide et d'un plus faible tirant d'eau.

Afin de créer un courant d'opinion favorable au Parc National de l'Upemba, il a été décidé d'autoriser la visite, dans la région sud et celle des Kibara, aux personnes dont la demande serait jugée digne d'intérêt.

Le Touring Club du Congo Belge a proposé d'intervenir financièrement pour l'établissement d'une piste touristique reliant la station sud à Lusanga. Tenant à conserver son indépendance l'Institut n'a pas accepté cette proposition.

Etude des collections scientifiques

La section entomologique s'est consacrée principalement au triage des récoltes faites à l'appareil de Berlèse par la Mission d'exploration des secteurs Nord du Parc National Albert, à l'envoi de collections à étudier et à l'étiquetage de récoltes dont l'étude est terminée.

Durant la période sous revue 34 spécialistes ont été sollicités en vue de l'étude des matériaux récoltés par les différentes missions dans les Parcs Nationaux du Congo Belge, parmi lesquels 23 ont accepté. Actuellement 97 collections entomologiques se trouvent entre les mains de nos collaborateurs.

Publications

Les publications suivantes sont sorties de presse depuis la dernière séance :

Exploration de Parc National Albert (deuxième série)

Fasc.8.- J.THEODORIDES (Paris) et P.JOLIVET (Bruxelles)
Eugregarines parasites de Coléoptères

Fasc.9.- 1. Myriapodes et leurs parasites, par C.JEEKEL (Utrecht), O.TUZET (Montpellier), J.-F.MANIER (Montpellier) et P.JOLIVET (Bruxelles); 2. Monommidae, von H.FREUDE (München).

Exploration du Parc National de la Garamba

1. Mission H.DE SAEGGER, en collaboration avec P.BAERT, G.DEMOULIN, I.DENISOFF, J.MARTIN, M.MICHA, A.NOIRFALISE, P.SCHOEMAKER, G.TROUPIN et J.VERSCHUREN (1949-1952).

Fasc.11.- R.JEANNEL (Paris), Pselaphidae (Coleoptera Polyphaga)

Exploration du Parc National de l'Upemba

1. Mission G.F.de WITTE, en collaboration avec W.ADAM, A.JANSSENS, L.VAN MEEL et R.VERHEYEN (1946-1949).

Fasc.53.- 1. Coleoptera Scarabaeidae Melolonthinae : Hopliini, von H.SCHEIN (München); 2. Hymenoptera Sphecoidea : Sphecoidea III : Subfam. Pemphredoninae, par J.LECLERCQ (Liège).

- Fasc.54.- 1. Myriopoda, von O.KRAUS (Frankfurt am Main);
2. Coleoptera Scarabaeidae : Onthophagini, von G.FREY
(Tutzing b. München).

Iconographie

Un grand nombre de photographies en noir et blanc, enregistrées par M. J.VERSCHUREN, Chargé de Mission permanent, sont venues enrichir les collections.

Une série de huit cartes postales en couleurs consacrées aux grands animaux du Parc National Albert a été réalisée et est mise en vente dans les différentes stations.

Une série d'agrandissements en phototypie sur le même sujet a également été éditée durant la période sous revue.

Propagande

Les dépliants "Ruwenzori" et "Ishango" sont sortis de presse et sont envoyés en Afrique pour distribution aux visiteurs.

Le 12 février, M.J.VERSCHUREN, Chargé de Mission permanent, a donné une conférence intitulée "Lions, Rhinocéros et ... Chauves-Souris.- Les Mammifères, ces inconnus", devant un auditoire d'une centaine de personnes, pour l'Association "Les Amis des Parcs Nationaux", à Goma.

M. L.VAN GENT, Conférencier bénévole, a continué en Hollande sa série de conférences sur les Parcs Nationaux du Congo Belge, alors que M. Fr.FOULON, Conservateur du Parc National de Furfooz, a entretenu des auditoires, dans les établissements d'enseignement moyen en Belgique, de la Protection de la Nature en utilisant des documents iconographiques de l'Institut.

M. R.BOUILLENNE intervient pour évoquer le problème des perspectives d'avenir réservées aux jeunes s'orientant vers les Sciences naturelles. Cette branche trouverait plus de candidats si ceux-ci étaient assurés d'une carrière à l'issue de leurs études. Le problème ne réside donc pas dans une absence de spécialistes, mais bien dans les moyens financiers nécessaires à leur garantir une situation les déchargeant des préoccupations matérielles.

5. OUVERTURE DU PARC NATIONAL DE LA GARAMBA A LA CIRCULATION DES VISITEURS.

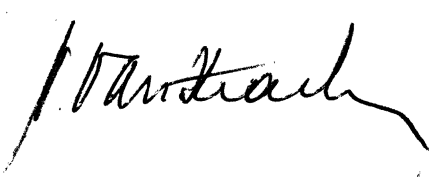
RESOLUTION N° 148.- Le projet d'ouvrir le Parc National de la Garamba à la circulation des visiteurs est approuvé.

La réalisation de ce projet reste conditionnée à l'obtention des subsides nécessaires.

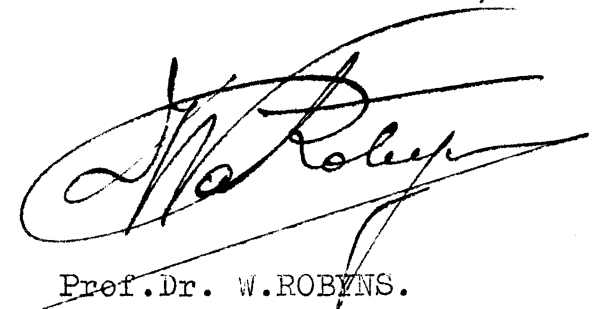
La séance est levée à 12 heures 40.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION,



V. VAN STRAELEN.



Prof. Dr. W. ROBYNS.